

## Activités intersectorielles

175. Conformément à la volonté exprimée par l'OIT de tirer les enseignements de son expérience de la budgétisation stratégique et d'harmoniser ses activités avec les priorités opérationnelles, et compte tenu du débat qui a eu lieu au Conseil d'administration sur le cadre stratégique, un certain nombre d'institutions, de départements et d'activités sont maintenant considérés comme présentant une importance intersectorielle pour l'exécution du programme en faveur du travail décent.

176. En particulier, trois catégories d'activités intersectorielles sont désormais prévues pour 2002-03, qui visent à:

- modeler le programme d'activités de l'OIT;
- développer les connaissances;
- mieux faire connaître les perspectives de l'OIT.

Si les deux premières avaient déjà été définies comme des activités intersectorielles pour la période 2000-01, la troisième a été ajoutée pour 2002-03 en raison de son importance stratégique pour la réalisation du programme sur le travail décent.

### Modeler le programme d'activités de l'OIT

#### Travail décent: appui opérationnel intersectoriel

177. Le cadre stratégique a décrit comment le thème du travail décent serait abordé simultanément à quatre niveaux: au niveau conceptuel dans le programme de l'Institut, au niveau des activités menées en collaboration par les quatre secteurs techniques, en tant que volet des travaux de l'OIT relatifs à l'économie mondiale, et dans le cadre de l'action concrète à l'échelon des pays. Ces composantes du travail décent doivent être cohérentes. Il importe, par exemple, que les résultats des travaux conceptuels et de recherche transparaissent dans l'action au niveau des pays. Il convient d'élaborer à l'égard du travail décent des approches intégrées et novatrices qui soient convaincantes pour les donateurs et pour les pays bénéficiaires. Les moyens d'action de l'OIT au titre de la coopération technique et de l'aide à la formulation des politiques doivent être renforcés et adaptés au programme sur le travail décent.

178. Plus concrètement, le programme conduira une action menée conjointement au siège et dans les régions pour œuvrer au niveau des pays, sur les plans technique et opérationnel. Il fournira un appui aux équipes sur le travail décent dans les régions et assurera la promotion du travail décent en tant que partie intégrante des priorités déterminées à l'échelle du système des Nations Unies, telles que les stratégies élaborées par la Banque mondiale et le PNUD concernant la lutte contre la pauvreté et le développement humain. Ce programme incitera à entreprendre des activités nouvelles dans le domaine de la coopération technique pour donner suite aux missions sur le travail décent et favorisera l'exécution de programmes intersectoriels. Il lui appartiendra enfin d'évaluer l'aptitude générale de l'OIT à intégrer efficacement les quatre objectifs stratégiques dans les grandes orientations et les activités pratiques.

#### Egalité entre hommes et femmes

179. Les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes sont inégaux et le sort des femmes demeure en général moins enviable que celui des hommes dans l'économie et dans la société. L'OIT a abordé l'égalité entre les sexes de façon globale, sur la base des principes de l'égalité des droits et d'un partenariat hommes/femmes. Les questions relatives à l'égalité sont considérées comme primordiales pour le programme en faveur du travail décent aux niveaux national et international.

180. Le cadre stratégique énonce toute une série d'initiatives visant à traiter les grandes priorités liées à l'égalité entre les sexes dans le contexte de l'OIT. Ces initiatives sont intégrées dans les plans de travail figurant sous chacun des quatre objectifs stratégiques de l'OIT qui sont décrits dans les pages qui suivent. En intégrant les questions d'égalité, on s'emploiera aussi à appuyer les travaux

de recherche et de renforcement des capacités qu'il convient d'entreprendre pour que ces questions recueillent l'attention qu'elles méritent.

## Developper les connaissances

### Statistiques

181. Des statistiques fiables, pertinentes et de vaste portée sont fondamentales pour les activités de l'OIT, et sont utiles tant pour les usagers extérieurs que pour la mise en œuvre des politiques et programmes internes. En conséquence, le Directeur général a mis en place une politique à l'échelle du Bureau tendant à développer ces moyens statistiques au cours d'une période de cinq ans. Cela débouchera sur des activités statistiques bien coordonnées dans l'ensemble du Bureau, qui permettront à l'OIT de mesurer, d'évaluer et de suivre le travail décent. Ces activités seront coordonnées par le Bureau de statistique avec la collaboration pleine et entière des secteurs et des bureaux extérieurs comme il est indiqué dans le cadre stratégique.

### Institut international d'études sociales

182. Les travaux de recherche contribueront de manière décisive à définir et à élaborer le programme pour le travail décent. Les activités de l'Institut international d'études sociales prendront de ce fait une importance déterminante pour les initiatives de l'OIT pendant la période biennale. Comme il est indiqué dans le cadre stratégique, le programme de l'Institut pendant l'exercice 2002-03 sera centré sur les recherches conceptuelles et méthodologiques. Ces recherches devraient approfondir le contenu analytique et empirique du travail décent, et notamment établir le lien entre ce concept et les normes internationales du travail et montrer son rapport avec, par exemple, la qualité du travail, la sécurité et la représentation.

### Centre international de formation de l'OIT, Turin

183. Le Centre de Turin continuera de jouer un rôle important dans les activités de l'OIT concernant l'ensemble de ses objectifs stratégiques en tant qu'instrument essentiel de formation des mandants. Le Centre aura largement abordé son troisième plan quinquennal de développement pendant la période 2002-03. Ce plan comportera trois axes. Le premier visera à renforcer l'alignement du Centre sur les priorités de l'OIT, en tirant parti des travaux effectués jusqu'ici pour articuler la formation autour des quatre objectifs stratégiques et établir des liens plus étroits avec les secteurs de l'OIT. Le deuxième consistera à accroître le nombre des bénéficiaires des activités du Centre de Turin, notamment en portant à 40 pour cent d'ici 2005 la proportion des femmes qui y participent et en multipliant les méthodes de formation telles que l'enseignement à distance. Le troisième tendra à améliorer la satisfaction des participants, en se fondant sur les évaluations, le suivi des participants et une infrastructure améliorée.

## Mieux faire connaître les perspectives de l'OIT

### Relations externes et partenariats

184. Le Bureau des relations externes et des partenariats coordonne et met en place dans l'ensemble du Bureau une stratégie visant à renforcer les rapports que l'OIT entretient avec la communauté internationale dans le cadre du programme pour le travail décent. Il comporte un Groupe des politiques internationales chargé de développer des méthodes d'analyse et des politiques adaptées qui opère sous la direction d'un Comité consultatif intersectoriel des politiques internationales. L'objectif est d'influer sur les politiques propres à assurer la viabilité et l'efficacité du travail décent au niveau national. Ce bureau fait également office de secrétariat pour le Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation.

185. Pour poursuivre cet objectif pendant l'exercice 2002-03, l'OIT travaillera en collaboration plus étroite avec d'autres organisations et associations internationales pour leur recommander d'intégrer les priorités liées au travail décent dans leurs stratégies de développement social et économique. Elle fera en sorte que les connaissances et les valeurs de l'OIT aient une influence sur les

décisions prises dans ces organisations. Dans ce cadre, les secteurs et les régions chercheront activement des possibilités de faire connaître les perspectives et les connaissances de l'OIT aux organisations et associations qui n'ont pas toujours été en relation avec elle.

### Communication

186. L'OIT élaborera puis mettra en œuvre une stratégie de communication à plus long terme pour promouvoir le programme en faveur du travail décent, et cela dès 2001, l'essentiel des travaux devant être accompli en 2002-03. Le premier élément de cette stratégie résidera dans un message clair sur le travail décent qu'il faudra véhiculer en permanence par le biais de tous les outils de communication. Il faudra s'assurer que toutes les communications répondent à ce critère et que tous les fonctionnaires du Bureau à tous les niveaux savent l'appliquer avec pertinence et conviction.

187. En deuxième lieu, l'information et les actions de sensibilisation devront être bien ciblées et adaptées au public visé. La voie de communication la plus importante est celle qui va du BIT à ses mandants, et elle sera renforcée. Il s'agira également de mettre en place des stratégies visant à atteindre nos partenaires de la communauté mondiale multilatérale, comme les parlementaires, les donateurs, les organismes publics et le grand public.

188. Le troisième élément sera une communication conçue comme un acte volontaire. L'OIT devra s'assurer que l'information est transmise en temps utile, de manière intéressante et persuasive, et qu'elle utilise les moyens informatiques modernes de manière efficace.

189. Tous ces efforts seront étayés par un ferme appui à une «culture de la communication» intéressant tous les fonctionnaires du BIT. Par exemple, le personnel recevra une formation dans le domaine des relations publiques. Le souci de la communication sera intégré dans toutes les activités importantes dès le stade de la conception. Cette démarche sera soutenue par un nouveau service central de soutien qui axera son action sur les relations avec les médias et sur d'autres formes de communication, d'appui technique et de formation.

